

Le mot du Président :

Bonne année halieutique 2013 !

« Au nom du conseil d'administration et du personnel de la Fédération, je tiens à vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année qui débute. Je souhaite une année 2013 avec des rivières dotées d'un débit soutenu peuplées de poissons vigoureux. J'espère aussi que notre principe de réciprocité totale pour les pêcheurs de Haute-Loire se concrétise dans le but de leur simplifier la vie mais aussi pour une plus grande coopération entre A.A.P.M.A. et pêcheurs. Notre mission de protection du milieu aquatique ne risque-t-elle pas d'être oubliée dans cette période de difficultés économiques et sociales. Je souhaite aussi que les travaux préparatoires au « PNR des sources et gorges du Haut-Allier » nous soient utiles pour agir sur la qualité de l'eau et développer l'halieutisme sur notre Allier. Pour finir je souhaite que la transition vers la distribution des cartes de pêche par internet se déroule parfaitement. »

Le Président fédéral Antoine LARDON

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX

AQUATIQUES. *L'eau vous consulte !*

Notre avis de 2005 :

En 2005, l'Agence de l'Eau avait consulté le public. 16192 questionnaires étaient remontés, et 4 415 personnes avaient répondu par internet soit 20 607 réponses pour les 35 départements du bassin Loire-Bretagne.

En Haute-Loire, il y avait eu 410 réponses soit moins de 0,2% des habitants ou 0,5% des foyers alti-ligériens. Les réponses du public étaient intéressantes.

Sur la qualité :

La reconquête de la qualité de la ressource en eau passait avant tout par la réduction des pollutions. Il était très important de lutter contre les pollutions de toutes origines avec toutefois prédominance pour la lutte contre les pollutions d'origine agricole (88 % de « très important ») et les pollutions liées aux activités humaines (87 %).

La gestion des prélèvements d'eau était importante (68% de « très important ») sans toutefois être une priorité. En revanche, l'aménagement des cours d'eau était une action qui intéresse peu. La forte réduction, voire la suppression des rejets de produits dangereux était une priorité pour la population de Loire Bretagne.

Sur le patrimoine naturel :

La préservation n'était pas aussi cruciale que la limitation des sources de pollution. Cependant la population de Loire-Bretagne était sensible à la préservation de la qualité des milieux fragiles de l'amont des bassins versants.

En matière de crues :

La population de Loire-Bretagne attendaient une réglementation adaptée pour permettre de vivre avec les crues inévitables en réglementant les constructions dans les zones inondables.



CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Donnez votre avis !

du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013

Actualités

Consultations 2013 !



Si un pêcheur sur dix réponds au questionnaire, notre avis aura une chance de peser dans les enjeux du futur SDAGE !

Du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013, les acteurs de l'eau et le public sont consultés sur les « Questions importantes et le calendrier de travail » pour la révision du SDAGE (le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux). Cette consultation intervient en application de la directive-cadre sur l'eau.

Cette consultation vise à recueillir toutes observations et propositions sur :

- les grands enjeux de l'eau auxquels le SDAGE qui sera adopté d'ici la fin 2015 devra répondre,
- le programme et le calendrier de travail pour la révision du SDAGE.

Qui consulte ?

Le Comité de Bassin, parlement local de l'eau dans lequel sont représentés toutes les catégories d'acteurs de l'eau.

Qui est consulté ?

Les assemblées régionales, départementales et locales du bassin Loire-Bretagne : conseils régionaux et généraux, conseils économiques, sociaux et environnementaux des régions, chambres consulaires d'agriculture, d'industrie, de commerce et d'artisanat, commissions locales de l'eau, établissements publics territoriaux de bassin, parcs nationaux et parcs naturels régionaux, comités de gestion des poissons migrateurs. Le public, c'est-à-dire les habitants et tous les acteurs de l'eau.

« Questions importantes pour l'eau », de quoi s'agit-il ?

Identifier les questions importantes est la première étape de l'élaboration du SDAGE. Le Comité de Bassin a formulé quatre grandes questions qui correspondent aux problèmes majeurs à résoudre dans les prochaines années en matière de préservation, de reconquête et de gestion des ressources en eau. Elles orienteront l'élaboration du prochain SDAGE 2016-2021. Le public partage-t-il ces questions ? En 2014, le public sera de nouveau consulté sur le projet de SDAGE proprement dit. Comment participer ?

Le public est invité à répondre au questionnaire en ligne sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr ou à adresser une contribution au comité de bassin par courriel à l'adresse sdage@eau-loire-bretagne.fr

Ce n'est pas souvent que l'on nous demande notre avis alors donnons le !



CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

L'eau vous consulte

du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013

Questionnaire du bassin Loire-Bretagne

